



CA Annonay Rhône Agglo (Siren : 200072015)

## FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

## Données générales

Nature juridique	Communauté d'agglomération (CA)
Commune siège	Davézieux
Arrondissement	Tournon-sur-Rhône
Département	Ardèche
Interdépartemental	non

## Date de création

Date de création	05/12/2016
Date d'effet	01/01/2017

## Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Répartition de droit commun
Nom du président	M. Simon PLENET

## Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	Domaine de la Lombardière
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	07430 Davézieux
Téléphone	04 75 67 55 57
Fax	04 75 67 66 96
Courriel	contact@cc-bassin-annonay.fr
Site internet	

## Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

## Population

Population totale regroupée	49 955
-----------------------------	--------

Densité moyenne 156,50

## Périmètre

Nombre total de communes membres : 29

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
07	Annonay (210700100)	17 322
07	Ardoix (210700134)	1 260
07	Bogy (210700365)	444
07	Boulieu-lès-Annonay (210700415)	2 348
07	Brossainc (210700449)	279
07	Charnas (210700563)	928
07	Colombier-le-Cardinal (210700670)	286
07	Davézieux (210700787)	3 222
07	Félines (210700894)	1 658
07	Limony (210701439)	762
07	Monestier (210701603)	63
07	Peaugres (210701728)	2 125
07	Quintenas (210701884)	1 612
07	Roiffieux (210701975)	2 891
07	Saint-Clair (210702254)	1 138
07	Saint-Cyr (210702270)	1 386
07	Saint-Désirat (210702288)	928
07	Saint-Jacques-d'Atticieux (210702437)	323
07	Saint-Julien-Vocance (210702585)	232
07	Saint-Marcel-lès-Annonay (210702650)	1 468
07	Savas (210703104)	929
07	Serrières (210703138)	1 167
07	Talencieux (210703179)	1 081
07	Thorrenc (210703211)	240
07	Vanosc (210703336)	953
07	Vernosc-lès-Annonay (210703377)	2 639
07	Villevocance (210703427)	1 206
07	Vinzieux (210703443)	456
07	Vocance (210703476)	609

## Compétences

Nombre total de compétences exercées : 38

Compétences exercées par le groupement
Production, distribution d'énergie
- Soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie (MDE)
Environnement et cadre de vie
- Eau (Traitement, Adduction, Distribution)

- Assainissement collectif
- Assainissement non collectif
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés
- Lutte contre la pollution de l'air
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)
- Autres actions environnementales
<i>Gestion des milieux aquatiques et hydrauliques</i>
- Elaboration et adoption du plan climat-air-énergie territorial en application de l'article L. 229-26 du code de l'environnement
Sanitaires et social
- Action sociale
- Centre intercommunal d'action sociale (CIAS)
Politique de la ville / Prévention de la délinquance
- Elaboration du diagnostic du territoire et définition des orientations du contrat de ville ; animation et coordination des dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale
- Mise en œuvre de dispositifs locaux de prévention de la délinquance ; programmes d'actions de prévention de la délinquance
Développement et aménagement économique
- Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, rurale, agricole ou agro-alimentaire
<i>2.1.3 Création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activités économiques</i> <i>La Communauté des Communes a pour objet de définir et de mettre en œuvre la politique locale de développement économique et social aux activités commerciales, industrielles, artisanales et de services sur le territoire des communes adhérentes. A compter de la création de la Communauté des Communes cette dernière est seule compétente au lieu et place des communes adhérentes, pour créer, équiper et commercialiser de nouvelles zones d'activités sur son territoire. Une zone d'activités est définie ici comme toute unité foncière aménagée spécialement par une personne publique pour recevoir une ou plusieurs entreprises.</i> <i>2.1.4 Réaliser toute action au lieu et place des communes adhérentes dans le cadre des opérations de création, implantation ou extension d'entreprises bénéficiant d'une aide publique au titre du soutien au développement économique et concernant les zones d'activités de la Communauté. En dehors des zones d'activités de la Communauté, les opérations définies à l'alinéa précédent seront réalisées par la communauté si les deux conditions suivantes sont simultanément remplies : - intervention d'une nouvelle société - utilisation d'un nouveau terrain appartenant à la communauté de communes.</i>
Développement et aménagement social et culturel
- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs
- Activités culturelles ou socioculturelles
Aménagement de l'espace
- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)
- Schéma de secteur
- Plans locaux d'urbanisme
- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)
- Constitution de réserves foncières
- Organisation de la mobilité, au sens des articles L.1231-1 et suivants du code des transports
- Transport scolaire
- Prise en considération d'un programme d'aménagement d'ensemble et détermination des secteurs d'aménagement au sens du code de l'urbanisme
- Plans de déplacement urbains
Développement touristique
- Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme
<i>2.4 Tourisme : - Réaliser des études et des projets dans les domaines du Tourisme se rapportant au développement économique - Contribution et soutien au profit des Offices de Tourisme et Syndicats d'Initiative, pour ce qui concerne les communes adhérentes à la communauté.</i>
Logement et habitat

- Programme local de l'habitat <i>2.5 Logement - Définition des priorités en matière d'habitat conformément à l'article 76 de la Loi 83.8 du 7 janvier 1983 relative à la répartition des compétences entre l'Etat, les régions, les Départements et les Communes - Réalisation d'un programme local de l'Habitat (PLH) - Réalisation des Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) - Coordination et suivi des politiques communales mises en oeuvre suivant le PLH</i>
- Politique du logement non social
- Politique du logement social
- Action et aide financière en faveur du logement social
- Action en faveur du logement des personnes défavorisées
- Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH)
- Amélioration du parc immobilier bâti
- Droit de préemption urbain (DPU) pour la mise en oeuvre de la politique communautaire d'équilibre social de l'habitat
- Actions de réhabilitation et résorption de l'habitat insalubre
Autres
- Service public de défense extérieure contre l'incendie
- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage
- Autres <i>Gestion administrative de coopérations intercommunales sectorielles, par convention avec des communes membres, ou non-membres du District, appartenant au Bassin d'Annonay, et ce, à la demande des communes, EPCI ou organismes concernés.</i>

## Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
26	Syndicat traitement déchets ménagers (SYTRAD) (252601828)	SM fermé	570 839
07	SM Inforoutes (250702156)	SM ouvert	703 997
07	SM Ardèche verte (250702602)	SM ouvert	114 678
26	Ardèche Drôme Numérique (ADN) (200008027)	SM ouvert	845 348
07	SI des 3 rivières (250702339)	SM fermé	81 613
38	SM des Rives du Rhône (253804835)	SM fermé	281 603

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2019 - millésimée 2016)